

CERTIFICAT MEDICAL

Soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat

Je soussigné, Docteur , certifie avoir examiné ce jour,
M / Mme
demeurant

.....

Né(e) le et constate qu'il (elle) présente les troubles suivants :

Ces troubles, qui nécessitent des soins, compromettent la sûreté des personnes et portent atteinte, de façon grave, à l'ordre public.

Son état nécessite son placement provisoire d'urgence au centre hospitalier Camille Claudel en application de l'article L.3213-2 du Code de la Santé Publique.

Fait à, le

Signature,
(Cachet du Médecin)